

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 16 MAI 2024

DELIBERATION N°2024.00237

SOUTIEN AUX CLUBS D'ENTREPRISES - ACCTIFS - SUBVENTION 2024

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 07 mai 2024

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de présents : 54

Nombre de pouvoirs : 8

Nombre de voix : 62

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE,

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Paul RIVAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Patrick BOUCHET donne pouvoir à M. André CHARBONNIER,
M. Jean-Claude FLACHAT donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,
M. Jérôme GABIAUD donne pouvoir à M. Marc JANDOT,

RECU EN PREFECTURE

Le 28 mai 2024

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20240516-D20240023710

Date de mise en ligne : 28 mai 2024

M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
Mme Aline MOUSEGHIAN donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,
M. Jean-Marc SARDAT donne pouvoir à M. Gilbert SOULIER

Membres titulaires absents excusés :

Mme Ingrid ARNAUD, Mme Françoise BERGER, M. Jordan DA SILVA, M. Philippe DENIS,
M. Gérard TARDY, M. Julien VASSAL

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 16 MAI 2024

SOUTIEN AUX CLUBS D'ENTREPRISES - ACCTIFS - SUBVENTION 2024

Saint-Etienne Métropole exerce pleinement sa compétence de développement économique et travaille à améliorer l'environnement global des entreprises et à répondre à leurs besoins. Aussi, la Métropole a mis en place une animation territoriale de proximité. Dans le cadre de cette animation, les associations d'entreprises sont des acteurs économiques avec lesquels Saint-Etienne Métropole compte entretenir un partenariat renforcé.

ACCTIFS a été créé en 1986 sous l'impulsion de chefs d'entreprises d'Andrézieux-Bouthéon et compte aujourd'hui 181 entreprises adhérentes représentant 8 000 salariés. Le Club couvre le territoire suivant : Montrond-les-Bains, Saint-Galmier, Chambœuf, Veauche, Saint-Just-Saint-Rambert, Saint-Bonnet-les-Oules, Andrézieux-Bouthéon et La Fouillouse. Ainsi, cinq communes font partie du territoire de la Métropole. Sur les 181 entreprises, 70 % se trouvent sur le territoire de Saint-Etienne Métropole.

Le Club a pour objectifs de :

- favoriser l'échange par la rencontre (réunions à thème, conférences, visites d'entreprises, activités conviviales et culturelles...);
- développer des synergies et identifier des besoins afin de définir des actions collectives à travers les différentes commissions de travail ;
- mutualiser les besoins afin de mettre en place des services tels que les achats groupés et les formations collectives ;
- être un relais entre les collectivités locales, les administrations et les entreprises.

En 2023, ACCTIFS présente le bilan d'activité suivant :

- la déclinaison des actions autour de la Toile Industrielle en lien avec EPURES, Saint-Etienne Métropole et les autres clubs d'entreprises. L'objectif étant ensuite de préparer la mobilisation des entreprises sur le premier semestre 2024 ;
- des actions ont également été réalisées autour de l'emploi / recrutement / valorisation des métiers par la mobilisation des entreprises pour participer à des visites d'entreprises, la présentation de métiers à une vingtaine de demandeurs d'emploi, en diffusant largement les recherches d'emploi des adhérents ;
- ACCTIFS a également sensibilisé les entreprises sur différents thèmes avec 5 réunions thématiques. Sur le thème du développement durable, la sensibilisation des adhérents (près de 90 entreprises touchées) a porté notamment sur les économies d'énergie, la biodiversité, la qualité de vie au travail, la décarbonation, la sobriété hydrique, l'insertion professionnelle (100 chances 100 emplois), la valorisation de l'offre de service d'ALEC 42... ;
- ACCTIFS a également relayé largement la première édition de Salon de l'écomobilité organisé par Saint-Etienne Métropole et le Forum de la Transition écologique et énergétique ;

- un temps fort a été organisé en inter-réseaux à l'occasion de la Foire économique de Saint-Etienne (160 participants) ;
- le Club a également participé à des actions autour de l'ESS ;
- enfin, dans le cadre des actions de promotion du territoire, ACCTIFS a fait découvrir à ses adhérents la plateforme d'accélération Quatrium et le Village By CA.

ACCTIFS a présenté un plan d'activités 2024 en cohérence avec le projet de territoire de Saint-Etienne Métropole notamment dans le cadre :

- du rapprochement de l'offre et de la demande d'emploi, de la formation,
- de la promotion du développement durable et du rôle sociétal des entreprises,
- du développement des services aux entreprises et de l'attractivité du territoire.

En 2024, ACCTIFS entend réaliser notamment les démarches suivantes :

- **Toiles industrielles** : le club souhaite participer à l'enrichissement des toiles industrielles pour les domaines du manufacturing (automobile, biens d'équipements, défense, aéronautique) et de la santé en mobilisant leurs adhérents. Un atelier interclubs a été organisé le 11 avril avec EPURES et Saint-Etienne Métropole ;
- **L'emploi** : pour favoriser les liens entre les jeunes ou les demandeurs d'emploi et les entreprises, le club propose de mener une action avec la Cité scolaire d'Andrézieux-Bouthéon, d'accompagner aux recherches de stages, d'accompagner la démarche STEF dans l'organisation de visites d'entreprises, de valoriser le dispositif Partag'GE comme une solution d'emploi, de diffuser des offres d'emplois des adhérents dans le réseau pour élargir le sourcing, de faciliter l'emploi des jeunes à travers la valorisation du dispositif 100 chances/100 emplois, etc ;
- **Le développement durable / rôle sociétal de l'entreprise** : le club propose d'informer, de sensibiliser les adhérents au développement durable et à leur rôle sociétal via l'organisation de réunions thématiques et l'échange d'expériences (énergie, Fresque du Climat, décarbonation de l'industrie...), de sensibiliser aux économies d'énergies pour permettre aux entreprises de s'engager dans le plan climat en effectuant la promotion de l'offre de services d'Alec42, de mobiliser des entreprises pour valoriser le challenge mobilité, de sensibiliser à la biodiversité ;
- **Offre d'accueil des entreprises** : le club informera Saint-Etienne Métropole si des locaux / des fonciers privés sont vacants et communiquera auprès des adhérents sur la possibilité d'être accompagné par Saint-Etienne Métropole dans le cadre d'un projet de relocalisation ;
- **Le déploiement des actions concourant au développement d'action de l'Economie, Sociale et Solidaire (ESS)** : le club souhaite valoriser l'ESS, comme mode d'entreprendre ;
- **La participation à l'attractivité du territoire** : le club propose de promouvoir le territoire dans le cadre de visites de sites emblématiques du territoire, de mobiliser les adhérents à la conférence économique de Saint-Etienne Métropole du 09 avril.

Vont également s'ajouter pour 2024, d'autres manifestations et services à destination des adhérents du club. Il s'agira de réunions thématiques sur des sujets variés, d'achats groupés, d'ateliers et groupes de développement ainsi que des formations inter-entreprises. ACCTIFS organisera également des événements pour favoriser les échanges et la connaissance des adhérents (visites, moments de convivialité) ainsi qu'un temps fort au second semestre (format à valider).

Ces actions concourent également à la rencontre inter-entreprises et la meilleure connaissance du tissu économique local et des savoir-faire qui le compose. Afin de démultiplier cet objectif, ACCTIFS cherchera aussi souvent que possible à s'associer aux autres clubs du territoire pour maximiser la connaissance inter-entreprises.

Au regard des éléments ci-dessus, Saint-Etienne Métropole propose, en cohérence avec le projet de la Métropole, d'attribuer à ACCTIFS une subvention au titre du soutien au fonctionnement global de l'association à hauteur de 11 960 €.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise l'attribution d'une subvention de fonctionnement à ACCTIFS d'un montant global de 11 960 € pour l'année 2024 ;**
- **approuve le projet de convention correspondante à intervenir pour l'année 2024 ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention et toute pièce nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération ;**
- **la dépense correspondante sera imputée sur le budget principal au compte SERV/chap 65/SUECO.**

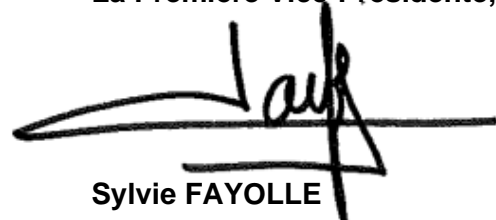
Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
La secrétaire de Séance,



Siham LABICH

La Première Vice-Présidente,



Sylvie FAYOLLE